

Modifié le 06/05/24

Le territoire de la Métropole Rouen Normandie est engagé depuis 2009 sur les questions de prévention de lutte contre les discriminations (PTLCD).

Plan territorial de lutte contre les discriminations 2015-2022

[Le Plan territorial de lutte contre les discriminations 2015-2022](#)

[Le dépliant de synthèse du plan de lutte contre les discriminations](#)

L'appel à projets annuel

Consulter [l'appel à projet 2021](#)

[Consulter les projets financés en 2020](#)

[Consulter les projets financés en 2019](#)

Mois de la tolérance

[En savoir plus](#)

Liens

Le Plan territorial de lutte contre les discriminations bénéficie du soutien financier de l'État (ACSE/CGET)

L'État

À travers ses services déconcentrés, notamment [la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité](#), et la [Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale](#), l'État s'engage dans la lutte contre les discriminations sur le territoire de la Métropole. Pour plus d'informations sur l'action de l'État dans la lutte contre les discriminations : [En savoir plus](#).

Le Défenseur des droits

Il lutte contre les discriminations, et favorise un égal accès de tous et toutes aux droits. Vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits si vous vous estimez victime d'une discrimination, directe ou indirecte : [En savoir plus](#).

Le Département de la Seine-Maritime

Il mène des actions de prévention et de lutte contre les discriminations dans ses champs de compétences, il agit également contre les discriminations dans le sport, favorise l'accès aux droits, intègre la prévention des discriminations dans le dispositif des actions éducatives à destination des collégiens, et agit pour l'égalité femme-homme.